

Le Marais d'Orx



Marais d'Orx

Labenne, Orx, Saubrigues,
Saint-André de Seignanx,
Saint-Martin de Seignanx



Une halte migratoire quatre étoiles

Informations pratiques sur le site

Réserve Naturelle du Marais d'Orx - 1005 route du Marais - 40530 Labenne
Tel 05 59 45 42 46 - www.marais-orx.fr
lat 43.590312° long - 1.408225°

Les circuits de découverte sont en accès libre (cf. carte), dont une partie accessible aux personnes à mobilité réduite.

Crédit photos : Romain Datcharry, Alain Noël, SMGMN et Conservatoire du littoral
Illustration : Alain Glowczak





La revanche de l'eau sur les ambitions impériales

En 1989, le Conservatoire du littoral acquiert le Domaine d'Orx grâce au soutien financier du WWF (Fonds mondial pour la nature) et du don fait par Albert Stocker, collectionneur d'art et philanthrope hollandais, à l'ONG. Le classement en réserve naturelle nationale (1995) était une demande du WWF afin de restaurer la naturalité du site et ainsi faciliter l'escale migratoire, le refuge hivernal et la nidification des oiseaux. En 2012, le site a reçu le diplôme RAMSAR qui le fait entrer dans le club très prisé des zones humides d'importance internationale.

Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels assure la gestion du site et l'accueil du public avec des objectifs de renaturation et de conservation de la biodiversité.

Depuis, la propriété s'est agrandie et regroupe une grande variété de milieux où l'eau est omniprésente.



Quatre marais ou « casiers » composent ce paysage d'eau. Le **Marais Central** et le **Marais Barrage** sont en eau, le Marais Nord demeure au sec sauf en période de fortes pluies et le **Marais Burret** est en eau dans sa partie basse.

Au cours de l'histoire il n'en a pas été toujours de même. Là où poussaient les joncs et où vivaient poissons, canards ou sangsues, les souverains, depuis Henri IV, ont rêvé d'en faire une plaine fertile.



Après le détournement de l'Adour de Vieux-Boucau à Bayonne en 1578, les tentatives d'assèchement seront contrecarrées par la nature et les hommes. Il faut attendre 1849 et les travaux de l'ingénieur Lefebvre-Béziers pour que le marais soit asséché, endigué et entouré d'un **canal de ceinture**.

Napoléon III achète le domaine en 1858 et le donne au Comte Walewski, fils naturel de Napoléon 1^{er}. Des pompes mécaniques sont installées pour évacuer les eaux du marais vers le **Boudigau**. Les vestiges de ces « **Pompes Napoléon III** », frappées de l'aigle impérial témoignent de cette période et restent un symbole fort de la dynamique d'industrialisation et de l'intérêt particulier de Napoléon III pour l'amélioration des conditions de vie dans les Landes.

De cette époque date une trentaine de méteries. Certaines existent encore, mémoire du patrimoine agricole. Quatre ont été transformées en gîtes, **L'Encluse, Junca, Lacoste, Sables**.

Les propriétaires successifs (dont les deux fils naturels de Napoléon III, le Comte d'Orx et le Comte de Labenne, puis la famille Coyola) vont moderniser le drainage. Des pompes électriques « Franco Tosi » fonctionneront de 1923 à 2007.

Entre 1913 et 1984, c'est l'âge d'or de la maïsiculture. Mais les coûts de pompage et d'entretien du polder très onéreux, conduisent peu à peu à son abandon. Laissé en friche, le marais est régulièrement inondé et la végétation palustre se reconstitue. Situé sous la voie de migration la plus importante d'Europe occidentale, il devient vite par le « bec à oreille » un lieu d'hivernage et de nidification.

Depuis la **Maison Béziers**, qui accueille les visiteurs, cette nature retrouvée se découvre en cheminant sur le sentier du **Marais Barrage**, sur les platelages et passerelles qui mènent à des observatoires où de précieuses informations sont proposées au promeneur. Prévoyez vos jumelles pour une visite réussie !

La vocation du Conservatoire du littoral

Elle répond à des enjeux de société fondamentaux : prévenir la disparition et la banalisation des espaces naturels du littoral, zone à la fois sensible et très convoitée.

Le cœur de sa mission, c'est l'acquisition foncière, pour préserver irréversiblement.

En achetant des terrains, le Conservatoire du littoral les protège sur le long terme. Il les restaure et les aménage afin de maintenir la richesse biologique, esthétique et identitaire de nos côtes et d'en permettre le libre accès à tous.

Cette action s'appuie sur un partenariat de longue durée avec les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations de protection de la nature.

Le Conservatoire du littoral sur le terrain

La délégation de rivages Aquitaine, basée à Bordeaux, intervient sur trois des départements littoraux de Nouvelle-Aquitaine, la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Une équipe de 10 personnes travaille en lien avec les services centraux de l'établissement basés à Rochefort et avec les gestionnaires des sites. Cette équipe assure la veille foncière et l'acquisition des terrains et pilote la gestion des 39 sites confiée à ses partenaires pour un littoral protégé et ouvert à tous.

www.conservatoire-du-littoral.fr



L'action du Conservatoire du littoral est soutenue par les collectivités territoriales, en particulier par la Région Nouvelle-Aquitaine qui l'accompagne dans son programme d'investissement et sa communication et les départements qui participent à l'acquisition d'espaces naturels et à leur gestion.

